**CONVOCATION**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil Communautaire se réunira salle Serge Duru - Communauté des Communes – Sauveterre-De-Guyenne

**Le lundi 13 mars 2023 à 17h45 (accueil) – 18h (début de la séance)**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

A Sauveterre-De-Guyenne, le 6 mars 2023

Le Président,
Daniel BARBE

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Intervention de la Conseillère numérique – Malorie GOURRRAUD
- ✓ Approbation du compte de gestion – Budget Principal – Exercice 2022
- ✓ Approbation du compte de gestion – Budget Annexe ZAE Lafon de Medouc- Exercice 2022
- ✓ Vote du Compte Administratif – Budget Principal – Exercice 2022
- ✓ Vote du Compte Administratif – Budget Annexe ZAE Lafon de Medouc- Exercice 2022
- ✓ Affectation des Résultats – Budget Principal
- ✓ Affectation des Résultats – Budget Annexe ZAE Lafon de Medouc
- ✓ Admission en créances éteintes
- ✓ Attribution du marché voirie – Réalisation de travaux de grosses réparations
- ✓ Projets d'investissements prévisionnels relatifs aux bâtiments de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers
- ✓ Subventions aux Associations – Exercice 2023
- ✓ ZAE Bellebat – Targon – Faleyras – Modification des surfaces des parcelles à acquérir
- ✓ Avenant n°3 à la convention de partenariat entre la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers et la Communauté des Communes du Réolais en Sud-Gironde relative à l'enseignement musical – Autorisation de signature
- ✓ Convention bipartite relative à la livraison de repas au profit des enfants et personnels des Accueils de Loisirs Sans Hébergement entre la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-deux-Mers et la Société L'Aquitaine de Restauration – Autorisation de signature
- ✓ Convention de mise à disposition du personnel municipal, d'utilisation des locaux, équipements, et matériels du restaurant scolaire de Targon au profit de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-deux-Mers pour ses Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) – Autorisation de signature

- ✓ Convention de Mobilité 2023 entre la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers et l'association Cap Solidaire – Union des Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire du Sud-Gironde (UAESSSG) – Autorisation de signature
- ✓ Transport d'Utilité Sociale – Avenant n° 1 à la convention Mobilité 2023 – Autorisation de signature
- ✓ Convention partenariale annuelle entre la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers et le Réseau Girondin Petite Enfance, Familles, Cultures et Lien Social (RGPE), pour l'exercice 2023 - Autorisation de signature
- ✓ Internalisation du Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) – Approbation et engagement financier de la Communauté des Communes
- ✓ Projet de contrat des nouveaux équilibres de coopération territoriale entre Bordeaux Métropole et le territoire du Cœur Entre-deux-Mers - le PETR du Cœur Entre-deux-Mers et ses 5 communautés de communes – Autorisation de signature
- ✓ Plan de formation 2023 – Approbation
- ✓ Tableau des Effectifs – Adoption
- ✓ Rapport Social Unique – Avis du Comité Social Territorial
- ✓ Questions diverses

Esplanade Bonard, 82 rue des Martyrs de la Résistance - 33540 Sauveterre-de-Guyenne
Tél : 05.56.61.82.75 - mail : s.canu@ruralesentredeuxmers.fr

Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers

**POUVOIR**

Je **soussigné .....** donne pouvoir à M.....

- de me représenter au Conseil Communautaire du lundi 13 mars 2023
- de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, à laquelle cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à le

*Porter à la main " Bon pour pouvoir " et signer*

Esplanade Bonard, 82 rue des Martyrs de la Résistance - 33540 Sauveterre-de-Guyenne
Tél : 05.56.61.82.75 - mail : s.canu@ruralesentredeuxmers.fr